

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 21 mai 2021 (13 h 00)
Visioconférence (Zoom Meeting)***

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Catherine Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information
Claude-Jean Harel, Directeur des communications
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence constate que le quorum est atteint, il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 21 mai 2021 à 13 h 07, par visioconférence.

Le mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 21 mai 2021 et
**assentiment sur la correspondance*

21.031 MONICA FERRÉ : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 21 mai 2021 à 13 heures par visioconférence soit adopté tel que présenté.

Adopté

21.032 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte par assentiment la correspondance au point 3 de l'ordre du jour telle que présentée lors de séance régulière du 21 mai 2021.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 Point d'amélioration continue

1.4.1 Politique du jour : Mandat (politique)

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 1.1 Mandat

Réviseur : Alpha Barry

Les membres du CSF ont répondu par sondages aux questions suivantes :

- La politique est-elle toujours pertinente ?
- La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?
- Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?
- La politique atteint-elle les résultats visés ?
- Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?
- Parmi les sept (7) positionnements stratégiques, l'initiative ciblée du CÉF présentée : L'éventail de programmes au secondaire.

21.033 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate le Comité Gouvernance et Politiques de mettre à jour le libellé de la politique « 1.1 Mandat » pour refléter les observations soulevées lors la séance du 21 mai 2021.

Adopté

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 30 avril 2021

21.034 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 30 avril 2021 tel que présenté lors de la séance régulière du 21 mai 2021.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Rapport des ressources humaines

21.035 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13 h 28 lors de sa séance régulière du 21 mai 2021, en présence de la direction générale. Adopté

21.036 GISELE RIVARD : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 21 mai 2021 à 13 h 40. Adopté

21.037 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 26 avril au 14 mai 2021, tel que présenté lors de sa séance régulière du 21 mai 2021. Adopté

2.2 Points d'information

2.2.1 Rapport de suivis de la direction générale

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, présente une ébauche du budget 2021-2022.

21.038 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive et approuve le plan Entretien Préventif et Rénovation triennal (2022-23, 2023-24 et 2024-25) tel que présenté lors de sa séance régulière du 21 mai 2021, par visioconférence. Adopté

21.039 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive l'ébauche du budget 2021-22 telle que présentée lors de la séance régulière du 21 mai 2021. Adopté

2.2.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport sur les demandes de permission d'admission pour la période du 16 janvier au 19 avril 2021.

21.040 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission pour la période du 19 avril au 10 mai 2021 tel que présenté lors de la séance régulière du 21 mai 2021. Adopté

2.2.3 Dossiers « Phares »

Rapport oral de la présidence, M. Alpha Barry, ainsi que de la direction générale, M. Ronald Ajavon.

2.2.4 *Relations CSF/CÉ/CÉ Inc*
Sans objet.

2.2.5 *Dates à retenir*

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 22 avril 2021 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 *Comité stratégique et de négociation*
Sans objet.

2.3.2 *Comité des finances et de vérification*
Sans objet.

2.3.3 *Comité de gouvernance et des politiques*

Rapport de la présidence du Comité Gouvernance et Politiques, Mme Gisèle Rivard. Cette dernière présente

Le Comité Gouvernance et Politiques s'est réuni le 17 mai 2021 et présente aux membres du CSF une ébauche sur la politique Équité, Diversité et Inclusion.

21.041 MONICA FERRE : Que le CSF adopte les principes directeurs sur la politique Équité, Diversité et Inclusion tels que présentés lors de la séance régulière du 21 mai 2021. Adopté

2.3.4 *Comité de reconnaissance*
Sans objet.

2.3.5 *Comité des ressources humaines*
Sans objet.

2.3.6 *Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*
Sans objet.

2.3.7 *Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Présentation orale du rapport de la représentante du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, Mme Élisabeth Perreault.

2.3.8 *Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*
Sans objet.

2.3.9 Représentant auprès de la table des élus

Présentation orale du rapport du représentant du CSF auprès de la table des élus, M. Alpha Barry, Président du CSF.

III. ****Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. **Délégations et présentations spéciales**

V. **Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

VI. **Tour de table et clôture de la séance**

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière 30 avril 2021

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 30 avril 2021 a été présenté aux membres du CSF lors de sa séance régulière du 21 mai 2021.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 21 mai 2021

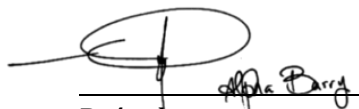
Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 31 mai à midi.

6.3 La prochaine séance

Le vendredi 25 juin 2021, à 13 heures, par visioconférence.

6.4 Levée de la séance du 21 mai 2021

21.042 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF lève la séance régulière du 21 mai 2021, par visioconférence, à 14 h 48. Adopté


Présidence


Secrétaire